

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE UNP ISERE DU 18 JANVIER 2020

L'assemblée générale de la section Isère (381), s'est déroulée le 18 janvier 2020, à FRONTONAS (38), au Château Saint-Julien.

Après un café d'accueil, l'assemblée générale a débuté à 9 H 30.

Sur 118 membres inscrits et votants, 29 membres votants assistaient à l'AG et 33 procurations nous étaient parvenues.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut débuter.

Après une minute de silence, et le rappel des membres de la section disparus en 2019, l'ensemble des sujets peuvent être présentés :

LES PARTICIPATIONS AUX CEREMONIES : exposé par le Président.

La section a participé à plus de 100 cérémonies en 2020. Les porte-drapeaux sont très présents et leur tenue est particulièrement remarquée lors des nombreuses cérémonies :

- Maurice PERRIN : 52 sorties.
- Jean Pierre BRU : 39 sorties.
- Gilles DALLAPORTA : 37 sorties.
- René LEMOUEL : 35 sorties.
- Bernard BRISET : 19 sorties.
- Philippe BELEY: 68 sorties pour représentations et cérémonies.

Merci également aux nombreux autres membres de la section, présents sur les multiples cérémonies.

LA BOUTIQUE : exposé par Albert MILLET.

La boutique section se porte pas mal. Les stocks sont faibles et leur montant s'élève à 407,50 €. Albert MILLET rappelle que le paiement s'effectue toujours lors de la commande et que lors du paiement par chèque, ce dernier doit correspondre à une commande et comporter le sujet à l'arrière du chèque ; ceci pour ne pas compliquer le travail de la trésorière.

LES ADHESIONS : exposé par le Président

Malgré le non renouvellement de certains adhérents et le décès de quelques membres paras en 2019, le nombre d'adhérents la section 381 reste globalement stable avec l'adhésion de quelques personnes plus jeunes (les dernières adhésions de 2019 ne sont pas encore prises en compte par PARIS dans le nombre total mais le seront à partir de janvier 2020) :

118 membres au 31 décembre 2019 dont :

- 84 Membres titulaires.
- 13 Veuves de Paras.
- 21 Membres ami(e)s.

La section se porte bien et renforce son rayonnement et sa cohésion notamment par :

- . sa convivialité,
- . ses réunions mensuelles très suivies,
- . ses échanges d'idées, de connaissances et de projets,
- . et son recrutement dans le bon sens (5 adhésions en 2019).

LA COMMUNICATION : exposé par Didier SIMONNET

- Didier SIMONNET remercie pour les nombreuses visites enregistrées sur le site Internet de la section. C'est encourageant et il remercie l'effort de tout le monde.
- Notre site internet (UNP-ISERE) totalise à ce jour plus de 215 539 connexions, c'est donc un grand succès . Il est remis à jour régulièrement et donc fortement visité. Il faut souligner une bonne moyenne mensuelle, et particulièrement plus forte en novembre 2019 avec 6700 connexions.
- Un changement de forfait a été nécessaire car le précédent n'était pas assez puissant. Avec le nouvel hébergeur, le changement d'interface permet, dès la connexion, une plus grande clarté et plus de réactivité. Tous les thèmes ne sont pas encore sur le nouveau format du site, mais seront rapidement réintégrés dans les prochains jours.
- Désormais, tous peut être analysé (le temps exact passé, les rubriques les plus visités, etc...) ce qui permet de voir que les visites sont à l'échelle internationale : Irlande, USA, Chine, Indonésie...
- Concernant la communication sous format papier, parution annuelle de notre bulletin ainsi que la parution trimestrielle du DLP.

LE DOMAINE SOCIAL : exposé par Gérard BRUNEL

Désormais, depuis 2018, les chocolats sont distribués uniquement aux adhérents malades et aux veuves, soit 29 boîtes offertes l'année 2019.

Les visites à nos malades et les nombreux contacts téléphoniques continuent avec beaucoup d'enthousiasme afin de recueillir les dernières nouvelles régulièrement, données avec leur accord, et ainsi garder le contact.

Gérard BRUNEL annonce ne plus pouvoir assurer les rendez-vous téléphoniques auprès de nos adhérents malades. Ce sera désormais Jacky et Fernand.

LA CHANCELLERIE : exposé par le Président

Le point sur les médailles est le suivant :

- 2 mérites UNP Bronze attribués
- 4 médailles d'honneur de porte-drapeau attribuées.
- 1 médaille de jeunesse et sport et vie associative attribuée.

LES ACTIVITES 2019 : exposé par le Président

. ACTIVITES ANNUELLES

- AG 2019 A LA GENDARMERIE DE GRENOBLE : 47 participants et 35 procurations.
- CONGRES NATIONAL A MANDELIEU LA NAPOULE : 20 participants
- JOURNEE DE COHESION AUX ECURIES DE CORNILLON: 39 participants
- SAINT-MICHEL A GRESSE EN VERCORS : 79 participants.
-

. ACTIVITES DIVERSES

- JOURNEE LOTO AU GUA: Bonne participation des bénévoles
- FETE DE L'ALPAGE A GRESSE : 17 bénévoles

LE RAPPORT FINANCIER : présenté par le Président.

Le rapport financier a été approuvé par notre contrôleur aux comptes, Jean-Claude HAZARD, ayant constaté la régularité et la conformité des écritures comptables sur l'exercice 2019.

RELEVÉ COMPTABLE 2019 :

Relevé comptable - Section 2019					
COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019					
RECETTES du 1er janvier au 31 décembre 2019			DEPENSES du 1er janvier au 31 décembre 2019		
R10	Ventes de marchandises (boutique section)	1 860,00 €	D10	Achats de marchandises (au siège UNP)	1 417,55 €
			D11	Achats de marchandises (hors siège UNP)	196,00 €
R20	Montant des cotisations reçues par la section	3 415,50 €	D20	Montants reversés au Siège par la section	2 506,00 €
	Nombre de titulaires	76		nombre de cotisations	113
	dont amicalistes 8eRpiMa/17eRgp	2409		année pleine à 23,50 €	100
	Nbre de membres associés	3		veuves à 12 €	13
	Nbre de membres amis	21		offertes par section à 23,50 €	
	Nbre de veuves	13		offertes par section à 12 €	
		214,5		Amic. 8eRpiMa/17eRgp	
R30	Subventions reçues	450,00 €	D30	Dons versés à l'entraide para	230,00 €
R31	Dons reçus	300,00 €			
R40	Manifestations diverses de la section	6 695,69 €	D40	Manifestations cérémonies diverses de la section	8 138,55 €
			D41	Frais de déplacement	- €
			D42	Frais de fonctionnement (papeterie, timbres...)	455,96 €
			D43	Loyers	245,00 €
R50	Autres recettes diverses	- €	D50	Autres dépenses diverses	2 285,18 €
R60	Intérêts reçus sur livret d'épargne	- €			
R61	Autres produits financiers	- €	D60	Frais de banque	17,60 €
R	Total des recettes de l'exercice 2019	16 136,69 €	D	Total des dépenses de l'exercice 2019	17 997,84 €
Résultat de l'exercice : R - D (recettes-dépenses) =					(A) - 1 861,15 €
SITUATION DE TRÉSORERIE 2019					
Trésorerie en date du 1er janvier 2019			Trésorerie en date du 30 décembre 2019		
A8	Compte courant bancaire	7 521,43 €	B12	Compte courant bancaire	5 885,18 €
A9	Livret d'épargne	0,00 €	B13	Livret d'épargne	0,00 €
A10	Autres liquidités (SICAV, FCP...)	0,00 €	B14	Autres liquidités (SICAV, FCP...)	0,00 €
A15	Caisse section	235,40 €	B15	Caisse section	293,00 €
A16	Prêt au siège	0,00 €	B16	Prêt au siège	-282,50 €
A20	Total de la trésorerie au 1er janvier 2019	7 756,83 €	B20	Total de la trésorerie au 30 décembre 2019	5 895,68 €
Variation de trésorerie (B20 - A20) =					(B) - 1 861,15 €
	Chèques/cartes non débités	30 décembre 2019		(C)	0,00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2020 :

PRÉVISIONNEL 2020				
		RECETTES	DEPENSES	OBSERVATIONS
AG	REPAS	1 860,00 €	1 736,00 €	62 PAX
	TOMBOLA	350,00 €		
	DIVERS		70,00 €	
LOTO	VENTE Cartons & alimentation	3 000,00 €		100 PAX
	ACHAT LOTS		1 500,00 €	
	DIVERS (ingrédients, gobelets...)		400,00 €	
JOURNEE DE COHESION	REPAS	1 250,00 €	1 250,00 €	50 PAX
	TOMBOLA	350,00 €		
	DIVERS (boissons...)		100,00 €	
SAINT MICHEL	REPAS	2 800,00 €	2 800,00 €	100 PAX
	TOMBOLA	400,00 €		
	DIVERS (affiches, fleurs, transport...)		500,00 €	
SUBVENTIONS	COMMUNE GRESSE	400,00 €		
DONS		500,00 €		
BUREAU (timbres, enveloppes, impression)			1 000,00 €	
CHOCOLATS			300,00 €	
REVUE ANNUELLE			400,00 €	
BOUTIQUE		1 000,00 €	850,00 €	
GRILLES DE NOEL		800,00 €	520,00 €	
ACHAT TOMBOLA			700,00 €	
ENTRAIDE PARA		100,00 €	100,00 €	Messe St Michel
FRAIS DE CEREMONIES			200,00 €	
LOYERS			265,00 €	
DIVERS (Déplacement Congrès)		800,00 €	1 500,00 €	
FRAIS DE BANQUE		0,00 €	0,00 €	
FRAIS DE DEPLACEMENT		0,00 €	0,00 €	
ACHAT -ENTRETIEN petits matériels			150,00 €	
COTISATIONS CELCOM			40,00 €	
COTISATIONS PARIS		3 900,00 €	2 800,00 €	
	TOTAL	17 510,00 €	17 181,00 €	

Après présentation du budget détaillé de l'exercice 2019, puis du budget prévisionnel 2020, ces 2 budgets ont été soumis successivement au vote et ont été approuvés à l'unanimité par les membres de la section.

LES ELECTIONS :

Les membres suivants sont éligibles ou rééligibles :

- JEYMONT Jacky (rééligible).
- DALLAPORTA Gilles (rééligible).
- BELEY Philippe (rééligible).
- REGNIER Alexandrine (rééligible).
- MILLET Albert (éligible).

Le vote, après accord des membres présents, se déroule à main levée.

LES RESULTATS après le vote :

Tous les membres éligibles ou rééligibles, hormis REGNIER Alexandrine qui n'a pas donné suite à notre demande, sont élus ou réélus à l'unanimité.

REUNION DU NOUVEAU BUREAU :

Puis, le bureau s'est réuni afin de procéder à la répartition des postes suite à ces élections.

LE NOUVEAU BUREAU :

- Président : Philippe BELEY.
- 1^o Vice président et responsable boutique : Albert MILLET.
- Trésorière : Yvonne MILLET.
- Secrétaire : Nadine BELEY.
- Vice président secteur Haut-Rhône Dauphinois, Porte des Alpes, Vals du Dauphiné, Voironnais Chartreuse, Sud Grésivaudan : Jean Pierre BRU.
- Vice président secteur Bièvre-Valloire et Vercors : Maurice PERRIN.
- Vice président agglomération Grenobloise : René LEMOUEL.
- Vice président secteur Grésivaudan et Oisans et maître de cérémonie : Jacky JEYMOND.
- Vice président Trièves et Matheysine : Gilles DALLAPORTA.
- Responsable communication : Didier SIMONNET.
- Responsable Chancellerie : le Président
- Responsable social : Jacky JEYMONT (aidé par Fernand PINEL)
- Contrôleur aux comptes : Jean-Claude HAZARD.
- Responsable sono : Serge HELMER.

Pour les porte-drapeaux, aucun changement pour l'année 2020 avec les repas gratuits à la Saint-Michel.

LE RAPPEL DE NOS STATUTS PAR LE PRESIDENT :

Le 8 février 1963, nos statuts étaient déposés en Préfecture de Police à Paris.

La section Isère quant à elle, a été créée le 12 avril 1965, et le récépissé établi conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901, a été déposé en Préfecture de Paris le 14 avril 1965, sous le N° d'Ordre Association 38.690. Le décret du 11 septembre 1978, nous déclare, conformément à la loi du 1er juillet 1901, Association reconnue comme établissement d'Utilité Publique.

LE RAYONNEMENT DE NOTRE ASSOCIATION DANS LE DEPARTEMENT ISERE :

Notre association tient une place importante dans notre Département. 5 vice-présidents la représentent :

- Excellents rapports avec les Autorités Civiles et Militaires,
- Il en est de même avec les Associations d'Anciens Combattants.
- Remerciements aux Membres du Bureau et aux Bénévoles.

Le Président rappelle que notre section fournit également 2 représentants élus en temps que délégués départementaux à l'ONAC-VG

LES ACTIVITES 2020 : exposé par Philippe BELEY

- Congrès National les 12 et 13 juin 2020 à BESANCON
- Journée de cohésion le 27 juin 2020 au Lac de PALADRU.
- Saint-Michel le 26 septembre 2020 à LA MURE.
- AG en janvier 2021 au Quartier OFFNER à la Gendarmerie de GRENOBLE.

LE RAPPORT MORAL SUCCINCT :

- Remerciements aux autorités présentes.
- Bilan financier satisfaisant avec tous nos remerciements aux généreux donateurs.
- Bilan des activités, remerciements aux personnes ayant donné de leur temps pour ces toutes ces activités.
- Objectifs 2020 : remonter les finances suite aux nombreuses dépenses en 2019 (investissements informatiques, achat d'un nouveau drapeau, contribution au rachat du Siège parisien et participation financière importante de la section pour le congrès 2019 à MANDELIEU-LA-NAPOULE).

Le rapport sur le moral a ensuite été soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

LA PRISE D'ARMES :

Au cours de la prise d'armes qui s'est déroulé dans la cour du Château Saint-Julien en présence d'autorités civiles, 2 médailles d'honneur de porte-drapeau ont été remises à :

- Maurice PERRIN, pour 10 ans d'activité de porte-drapeau et
- Bernard BRISET, pour 3 ans d'activité de porte-drapeau.

L'APERITIF ET LE REPAS :

La journée ensoleillée s'est prolongée par un apéritif puis un repas dans la salle du restaurant du Château Saint-Julien.

Ce repas convivial et copieux fut accompagné d'une tombola, de chants paras et du tirage des rois. C'est dans une ambiance très chaleureuse et amicale que cette belle journée s'est achevée.